Les pensions de retraites seront-elles revalorisées en 2026?

A quelques jours de la présentation par François Bayrou de son plan pour redresser les comptes de l'État, l'hypothèse d'une "année blanche" avec un gel des dépenses publiques prend de plus en plus corps. Explications.

Maud Pierron 04 juillet 2025 à 08h26

Publié 03 juillet 2025 à 14h20

Lecture en 4 min

Les commentaires (2)
Ajouter à ma sélection



© Thierry Nect / Getty images

Vous aimez cet article?

Abonnez-vous

D'ci mi-juillet, François Bayrou va présenter aux Français un plan pluriannuel de redressement des finances publiques alors que le gouvernement cherche 40 milliards d'économies pour le prochain budget qui sera présenté à l'automne à l'Assemblée nationale. Le Premier ministre souhaite ainsi s'adresser d'abord aux Français. Il a déjà précisé qu'il demandera "un effort à tous les Français le plus juste possible" sans cibler "une catégorie".

Plusieurs pistes sont sur la table, mais celle de "l'année blanche", c'est-à-dire du gel des dépenses publiques, semble tenir la corde, comme l'a dit mercredi Amélie de

Montchalin, la ministre des comptes publics. Ainsi les dépenses de 2025 seraient reconduites en 2026, sans augmentations liées entre autres à l'inflation.

Un manque à gagner pour les retraités

Cela induirait donc que les pensions de retraite, les prestations sociales et le barème de l'impôt sur le revenu ne seront pas revalorisés sur l'inflation comme chaque année. Selon l'institut des politiques publiques, ce gel sur ces trois "postes de dépenses" permettrait de faire un gain budgétaire de 5,7 milliards d'euros, dont 3 milliards pour les seules pensions de retraite, 1,4 milliard pour le barème de l'impôt et 1,3 milliard pour les prestations sociales.

Normalement, la revalorisation des retraites est automatique, calculée sur l'inflation, ainsi que le cadre le code de la Sécurité sociale. Mais le gouvernement peut choisir soit de sous-indexer les retraites (les augmenter en deçà de l'inflation), de les geler temporairement comme l'avait envisagé l'ancien Premier ministre Michel Barnier, ou de les geler pour une certaine catégorie de population comme cela a déjà été fait, la dernière fois par Edouard Philippe en 2019.

Si l'on s'en tient aux dernières prévisions de l'inflation, la hausse en janvier 2026 pourrait être de 1,1% à 1,3% si elle est appliquée. Ce qui n'est donc pas acquis.

Un gel du barème avec de grandes conséquences

Le barème de l'impôt sur le revenu est lui aussi réévalué selon l'inflation chaque année. Là aussi, il pourrait être revu d'environ 1%. En cas d'année blanche, ce sont quelque 18 millions de foyers français qui verraient leur impôt augmenter quand plusieurs près de 400 000 deviendraient imposables, comme l'avait calculé l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) l'automne dernier.

Lire aussi

Sur le même sujet

Pour aller plus loin